

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 3

Artikel: L'apiculture rationnelle [3]
Autor: Eugène, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067168>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ce qui concerne la vitamine D, indispensable pour les dents et les os. Les abeilles ou le couvain peuvent se consommer frits au beurre, à la graisse, cuits au four. Cuites, les abeilles ont l'aspect de « flocons de céréales » et ont un goût de noisette.

de Goldfiem - L'Abeille de France.

Blaise Cendrars n'est plus

L'écrivain bernois Blaise Cendrars est décédé à Paris le 21 janvier 1961, peu de jours après avoir reçu le « Grand Prix de littérature de la ville de Paris ». De son vrai nom Frédéric Sauser-Hall, il était né à La Chaux-de-Fonds le 1er septembre 1887.

Dans la ville la plus moderne de Suisse sont nés le parrain de la modernité en poésie et, trente-cinq jours plus tard, rue de la Serre 38, à moins de cent mètres à vol de corneille du 27 de la rue de la Paix, où vivaient les Sauser, Charles-Edouard Jeanneret-Gris alias Le Corbusier, annonciateur d'un nouvel urbanisme, sans parler de Louis Chevrolet, le pionnier de l'automobile.

A vingt ans, nous trouvons Cendrars apiculteur dans la banlieue parisienne. Rien d'étonnant à cela, car celui qui, en 1915, perdait son bras droit en Champagne et qui écrivait : « ...moi, je me suis arrêté dans ma course, alors que mes camarades culbutaient déjà dans les tranchées allemandes pleines d'explosions et de cris de carnage, je me suis arrêté dans cette course à la mort, je me suis arrêté pour écouter chanter une alouette... », celui qui ne pouvait résister à l'appel de l'inconnu et qui a passé sa vie à parcourir le monde n'a pas pu résister à l'appel de l'abeille.

DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

L'apiculture rationnelle

par Georges Eugène Berthenay

(suite)

Il est possible de calculer le nombre approximatif de butineuses existant le premier jour de grande miellée, 10 mai, et de le comparer à celui du 10 juillet, par exemple, situé en période de disette à peu près complète. Il suffit en effet, pour évaluer le nombre de butineuses à une date déterminée, de prendre la moyenne de la ponte journalière des 42e et 62e jours précédant cette date, et de multiplier cette moyenne par 20 (la durée moyenne de la vie de la butineuse étant de 20 jours).

Effectuons le calcul et nous obtenons :

	<i>pour le 10 mai</i>	<i>pour le 10 juillet</i>
ponte 42e jour	1100	2100
ponte 62e jour	450	1900
Total	1550	4000
Moyenne	775	2000
	$775 \times 20 = 15\ 500$	<i>Butineuses :</i> $2000 \times 20 = 40\ 000$

Donc, dans une ruche livrée à elle-même et n'ayant pas encore essaimé, il peut y avoir deux ou trois fois plus de butineuses après la miellée que pendant celle-ci. Si ces butineuses sont précieuses pour le professionnel pratiquant l'apiculture pastorale ou pour le producteur d'essaims naturels, leur présence est catastrophique pour l'apiculteur sédentaire si elle ne coïncide pas avec l'existence d'une miellée secondaire.

Cette constatation nous autorise à conclure que le maintien de ruches dans une zone dépourvue de miellées estivales est contraire aux nécessités de l'espèce et que dans les régions pourvues de faibles miellées secondaires, le développement de la ponte doit être dirigé par l'apiculteur.

La comparaison des courbes de ponte permet d'établir à chaque instant le sens des interventions que l'apiculteur a intérêt à effectuer en vue d'augmenter la récolte de miel.

Pendant la période d'accroissement utile de la ponte, et surtout pendant celle d'efficacité maximale, il doit veiller à ce que la ponte de la reine ne soit, pour aucune raison, interrompue ou même ralentie. Le démarrage rapide de la ponte doit être recherché par le remplacement des reines âgées par de jeunes pondeuses saines et prolifiques, issues de colonies populeuses. Nourrir en cas d'arrêt de miellée ou, ce qui revient au même, en cas d'intempéries. Nourrir au sirop de miel naturel. Le nid sera rigoureusement respecté, la ruche ne sera ouverte sous aucun prétexte.

A partir du 26^e jour avant la grande miellée, la ponte sera diminuée ou même stoppée (réduction du nombre de pondeuses dans les ruches à plusieurs reines, claustration, orphelinage, etc.). Maintenir une ponte réduite en juin et juillet, la stimuler en août, pour aborder l'hiver avec un nombre suffisant de jeunes abeilles.

Indépendamment de la dispersion des ruches, qui assure une meilleure utilisation des miellées, de nombreuses variantes peuvent être apportées à ce plan général. Le couvain des ruches de rapport peut être augmenté, pendant la période d'efficacité maximale, par l'apport de cadres provenant d'autres colonies, ou des butineuses peuvent être ajoutées à ces mêmes ruches de rapport, pendant les dix premiers jours de la grande miellée.

L'excellent apiculteur Tourangeau, auteur de la « Méthode héroïque », l'abbé Warré, supprimait cires et couvain dès le premier jour de la grande miellée. Les jeunes abeilles s'employaient à construire des bâtisses neuves que les butineuses remplissaient de nectar, tandis que la reine stoppait sa ponte, faute de place.

Il est évident que chaque apiculteur doit choisir sa méthode apicole compte tenu du temps dont il dispose et des ressources en nectar de sa région. Tel procédé qui fait merveille dans une commune peut se révéler désastreux dans la commune voisine, si les miellées ne sont pas les mêmes ou tout simplement si l'apiculteur ne peut s'occuper de ses abeilles au moment où cela est nécessaire. On n'apportera donc jamais trop de soins à l'établissement et à la mise à jour de son propre calendrier apicole, ni, ensuite, trop de réflexion à son étude.

La partie inférieure des feuilles sera complétée :
— par l'indication des périodes de ponte, déterminées pour chacune des miellées principales et secondaires comme l'ont été celles de l'exemple choisi ;
— par l'indication des opérations effectuées chaque année en fonction des miellées et des conditions météorologiques.

Les quelques erreurs commises seront évitées l'année suivante et l'apiculteur se trouvera rapidement en possession d'un outil de travail d'une grande utilité. Pour conserver à ce document toute son efficacité, il devra surveiller attentivement les changements survenus dans les cultures, ainsi que l'introduction, toujours possible, de ruchers étrangers.

Il est admis qu'une colonie d'abeilles, de force normale, consomme une quinzaine de kilogrammes de miel pendant la période hivernale. Pour que

l'apiculteur puisse prélever une quantité équivalente, il faut que les abeilles aient pu introduire, pendant la bonne saison, en plus des quantités consommées par la colonie, un minimum de 90 kg de nectar dans la ruche. Compte tenu du poids du pollen consommé ou stocké, nous pouvons estimer à 200 kg au moins le poids de l'ensemble des aliments introduits annuellement dans la ruche. Indépendamment de l'eau, c'est donc *deux tonnes* de nectar et de pollen que les butineuses d'un modeste rucher de dix colonies doivent pouvoir trouver et transporter, en dépit du vent, de la pluie, de la sécheresse et des multiples ennemis et calamités qui les guettent.

Il devient aisé de comprendre que l'apport de semis floraux de complément reste inopérant et que toutes les ressources nectarifères, même denses, couvrant moins d'un demi-hectare doivent être négligées lors de l'établissement du calendrier des miellées. Elles pourront constituer des appoints souvent très utiles aux butineuses, mais on ne saurait baser sur elles le succès d'une saison apicole.

Supposons maintenant que notre apiculteur ait trouvé un site répondant à la condition énoncée au début de cet article, et que la flore située dans un rayon d'un kilomètre autour du futur rucher soit capable de fournir, jusqu'aux gelées, les quantités de nectar et de pollen nécessaires à l'ensemble des colonies, et que l'eau soit également présente.

Le site convient-il réellement à l'installation du rucher ? Cela n'est pas certain, car il doit répondre à d'autres conditions.

En effet, pour être exploitables, les étendues florales doivent être accessibles aux abeilles.

A ce point de vue, il y a lieu de tenir compte à la fois des conditions météorologiques habituelles pendant les périodes de miellée (le froid, la pluie, le vent gênent et peuvent même rendre impossible la sortie des butineuses et arrêter la production des nectars), et de la topographie du secteur choisi. (En pays montagneux, les abeilles butinent mal les champs floraux situés à une altitude inférieure à celle du rucher ; de plus, les rideaux d'arbres, les mouvements de terrain détournent les butineuses des étendues fleuries qu'ils masquent.)

Il peut exister, dans le secteur, d'autres facteurs nettement défavorables (courant d'air glacé ou humide balayant le rucher en hiver, possibilités d'inondation ou d'incendie, abondance de plantes sauvages à pollen toxique, épandage saisonnier de désherbants ou d'insecticides sur les cultures, proximité d'une sucrerie ou d'une confiserie, présence d'une usine de produits chimiques, existence d'un champ de tir, d'une carrière, d'une voie ferrée, d'un terrain d'aviation, voire même d'une route à grande circulation, dont les ondes sonores, préjudiciables au couvain, troublent, l'hiver, le repos de la colonie...).

Enfin, le site définitif du futur rucher doit être choisi compte tenu des dispositions réglementant, dans chaque région, les distances à observer, soit entre les ruchers eux-mêmes, soit entre ceux-ci et les propriétés voisines.

En résumé :

I. — En apiculture sédentaire, un rucher d'exploitation ne doit être installé qu'après une étude très attentive des conditions dans lesquelles les colonies devront vivre. Il y a autant de « cas apicoles » que de ruchers. Chaque apiculteur doit étudier soigneusement le sien.

II. — Les miellées printanières permettent le démarrage des colonies. La grande miellée porte la ponte de la reine à son maximum et réunit les conditions nécessaires à la multiplication naturelle de l'espèce (essaimage). Dans les régions où la culture a supprimé les miellées estivales, les butineuses des ruchers sédentaires ne trouvent pas à s'employer et les colonies vivent sur les réserves.

III. — Sous la contrainte des nécessités économiques, l'apiculteur est conduit à intervenir dans le développement de ses colonies. Il doit exercer un choix dans les méthodes qui s'offrent à lui pour augmenter la récolte de miel, méthodes qui sont contraires aux lois naturelles de l'espèce. (A suivre.)